

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

aussi absorbé sensiblement plus de marchandises suisses que pendant le mois de mars 1956. L'avance relative à nos envois à l'Espagne, à l'Autriche, à la France, au Brésil, aux USA, au Japon et au Mexique a été moins marquée. En revanche, la Grande-Bretagne a perdu de son importance depuis une année en tant que débouché pour nos produits.

L'Allemagne occidentale participe par 120,3 millions au déficit de 158 millions de francs qu'accuse notre balance commerciale. Au surplus, on enregistre des excédents d'importation notables dans notre trafic avec la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique, tandis que la Suisse a exporté plus de marchandises qu'elle n'en a importées notamment dans son commerce avec l'Inde, la Chine, l'Espagne et la Suède.

**Hausse inévitable des prix agricoles.** — L'accroissement des frais de main-d'œuvre, machines et instruments, constructions et réparations, engrais, semences et fourrages a été telle au cours de ces derniers mois (de 1 à 12 %) que les exploitations agricoles, si rationnellement conduites soient-elles, ne sont plus en mesure de compenser la hausse des frais réels par une augmentation de leur productivité. D'après le Secrétariat des paysans suisses à Brougg, en comptant avec un rendement brut calculé sur la base de récoltes moyennes, des frais de production accrus dans une telle mesure ne peuvent permettre d'espérer pour 1957 qu'un rendement net moyen de 2,7 % et un produit du travail moyen de 19 francs par jour, donc sérieusement inférieur à celui d'un ouvrier qualifié, quoiqu'il n'y ait guère du travail exigeant davantage de compétences que celui de l'agriculteur.

Cette situation deviendrait encore plus précaire si les taux hypothécaires devaient continuer à s'accroître, comme c'est déjà le cas pour les hypothèques de 2e et 3e rang et pour certaines hypothèques nouvelles de 1er rang.

Voilà pourquoi les organisations centrales de l'agriculture suisse réclament :

1. L'adaptation depuis longtemps nécessaire des prix du bétail de boucherie ;
2. une amélioration des prix des produits des champs ;
3. une majoration du prix de base du lait d'au moins 1 ct. par kilo à partir du 1er mai.

Ainsi que le dit fort justement M. E. Jaggi dans le « Paysan suisse » d'avril, il serait insoutenable de vouloir demander à ceux qui se trouvent en queue du peloton de piétiner sur place, alors que l'on continue à marcher en tête. Autrement dit, l'agriculture ne doit pas voir sa situation s'aggraver plus longtemps, alors que tout le reste de notre économie est en plein essor.

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37